

Magazine d'informations municipales de Publier N° 114 Octobre 2024



SOMMAIRE

N°114 Octobre 2024



(Re)Voir





.14

Comprendre

La servitude de marchepied



Anselme Chatellenaz



.18

Sortir



.21

S'exprimer

Journal d'informations municipales de la Ville de Publier N° 114 - Octobre 2024

Directeur de la publication : M.le Maire Jacques Grandchamp Réalisation : service communication

Photos : service communication, Philippe Béchet

Imprimerie Estimprim

Siège social : Z.A. à la Craye - 25110 Autechaux Tirage : 5 000 exemplaires







Après la période estivale qui a connu une belle fréquentation de notre plage et de notre littoral, ainsi qu'un large succès de nos rendez-vous populaires de la Guinguette du 13 juillet au chef-lieu et de la Fête des quais au village portuaire, c'est par la traditionnelle rentrée des classes que nous avons repris le cours de notre activité municipale.

Cette rentrée scolaire s'est déroulée de façon optimale, à la satisfaction unanime des enseignants, élèves et parents, avec une classe supplémentaire obtenue pour maintenir le volume des effectifs à un niveau raisonnable. Nous avions un défi particulier à relever pour la rentrée sur le site de Saint-Exupéry, avec la réalisation de la première tranche de sa réhabilitation.

Mission accomplie, ce chantier a été livré en temps en en heure à la satisfaction unanime des occupants de cette première réalisation. Il convient de saluer le travail des entreprises, l'implication totale de notre service bâtiments et de notre service enfance et jeunesse. Ce résultat est aussi à mettre à l'actif de notre ingénieur travaux Yacine KAGHOUCHE qui a géré ce premier chantier de main de maître et qui mérite d'être mis à l'honneur dans ce numéro.

Notre plan de charge automnal sera particulièrement copieux avec les premiers éléments de la requalification du chef-lieu et la concertation publique sur le village portuaire :

- S'agissant du chef-lieu, la reprise de la restauration est une réalité depuis septembre, et j'invite un maximum d'entre vous à venir découvrir cette nouvelle prestation. Nous avançons sur le projet de supérette à l'emplacement de l'ancienne salle polyvalente et nous engageons le chantier de construction de la nouvelle salle des fêtes, telle que vous pouvez la découvrir dans ce numéro. La sécurité enfin, n'a pas été négligée avec la sécurisation du carrefour du cimetière.
- S'agissant du secteur portuaire, nous solliciterons prochainement les habitants sur leurs souhaits en équipements et infrastructures, dans une large concertation, comme nous l'avons fait l'an dernier pour le chef-lieu. Outre le chantier de Saint-Exupéry, qui se poursuit jusqu'en 2026, nous travaillons d'ores et déjà sur la réalisation d'une nouvelle maison médicale et d'un parking dans sa proximité immédiate, permettant de desservir aussi bien le groupe scolaire que les stades que le futur secteur du village portuaire.

Les travaux ne sont pas notre seule préoccupation, nous avons à cœur de toujours améliorer notre cadre de vie. C'est dans cet esprit que nous venons de concourir aux labels Villes et Villages fleuris et Pavillon bleu. C'est aussi dans cet esprit que nous engageons une nouvelle dynamique culturelle, avec la création d'un comité « Culture et Patrimoine » et deux expositions, l'une en cours, consacrée à Anselme Chatellenaz et au développement de la plaine d'Amphion, l'autre qui débutera à la mi-octobre, consacrée aux savoyards émigrés en Argentine, au rang desquels figurent des ancêtres publiérains.

Jacques Grandchamp

(Re)Voir





















1. Musique Avec sa programmation musicale audacieuse, en journée et en soirée, l'édition 2024 de la Fête des quais les 9 et 10 août a ravi le public. Les concerts de Stacey King en hommage à Tina Turner et d'Angie violonist ont enflammé la nouvelle scène dos au lac. 2. Rentrée Accompagné par Alexia Lerouyer adjointe chargée de l'enfance, de la jeunesse et des affaires scolaires et de la nouvelle inspectrice de l'éducation nationale, le Maire Jacques Grandchamp s'est déplacé dans toutes les écoles de Publier pour adresser aux élèves et aux enseignants ses encouragements. 3. Gâteau Le centenaire de la Voix du Léman a été dignement fêté le 1er juin dernier dans une salle Olympe comble. L'harmonie publiéraine a proposé un superbe spectacle avant de souffler ses bougies. 4. La Base Après quelques semaines de patience, La Base (anciennement l'Albertine café) a ouvert à la fin du mois d'août. Le Maire Jacques Grandchamp a tenu à adresser la bienvenue à Janet Robert, la nouvelle gérante de cette institution du chef-lieu. 5. Forum Moment incontournable de la rentrée avec plus de 40 associations présentes, le forum des associations a attiré le samedi 7 septembre un nombreux public à la recherche d'une activité de loisir. **6. Inauguration** Accompagné des élus du territoire et en présence des Publiérains, le Maire Jacques Grandchamp a coupé le ruban saluant la réalisation des travaux de rénovation de la mairie le samedi 21 septembre. 7. Fiesta Au cœur de l'été, les riverains du chef-lieu sont venus faire la fête lors de la Guinguette du 13 juillet. Un moment de convivialité partagée qui prend toujours plus d'importance trois ans après son lancement.

La nouvelle école Saint-Exupéry prend forme

Avec l'achèvement de sa première phase et la mise en service des nouveaux locaux de l'école élémentaire, le chantier d'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry tient ses promesses.

Familles, élèves et enseignants ont découvert la nouvelle école élémentaire du groupe scolaire Saint-Exupéry, livrée à temps pour la rentrée des classes du 2 septembre. Nouveaux espaces, couleurs originales, mobilier tout neuf, salles insonorisées et tempérées, préau : les utilisateurs de l'infrastructure apprécient leur nouveau quotidien. La seconde phase de ce projet d'envergure est bien lancée avec la démolition de l'aile historique où seront construits ces prochains mois de nouvelles salles de classe et un restaurant scolaire flambant neuf.





Un chantier rondement mené grâce au suivi de Yacine Kaghouche

Ingénieur bâtiment, Yacine Kaghouche suit de près les travaux du groupe scolaire Saint-Exupéry.

Yacine Kaghouche peut souffler, la phase 1 de l'extension du groupe scolaire Saint-Exupéry a été livrée dans les temps : « Nous avons tenu le délai malgré divers aléas notamment la liquidation de l'entreprise de terrassement courant janvier, c'est d'ailleurs pour cette raison que les espaces verts n'ont pas pu être aménagés, ce sera fait dès cet automne » explique-t-il. Diplômé d'un master en génie civil à l'université de Grenoble, voisin pendant 5 ans du groupe scolaire Saint-Exupéry à l'époque où il jouait au CSAP (club sportif Amphion-Publier), le chargé d'opération suit le chantier depuis le début : « Avec un projet en site occupé, le plus complexe est de gérer les interactions entre les utilisateurs de l'école et les entreprises de travaux en limitant l'impact qu'un chantier peut avoir sur les usagers ». Outre ce volet



organisationnel, le presque trentenaire pilote le chantier avec la maîtrise d'œuvre, s'assure du respect du planning et s'occupe des aspects administratifs et financiers. Attaché à une bonne communication entre les acteurs de ce projet il poursuit : « Je suis satisfait de la manière dont se déroule le chantier, les délais sont respectés pour cette première tranche, la collaboration entre les différents services de la mairie durant l'été a permis aux enseignants d'effectuer leur rentrée sereinement. C'est un travail d'équipe où chaque personne à un rôle à jouer jusqu'à la réception finale pour la rentrée 2026 ». En effet, le projet est loin d'être terminé : « La seconde phase a commencé dès cet été, notre objectif est désormais de livrer le nouveau restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2025 ». Si le suivi du chantier de Saint-Exupéry reste la priorité, Yacine Kaghouche a aussi été chargé d'autres projets comme le relamping en LED du terrain de foot synthétique, du centre nautique et dernièrement de la salle Athéna du centre sportif (voir page 11).

Rentrée des classes : ce qu'il faut retenir

Comme chaque année, la rentrée des classes revient avec son lot de nouveautés. Si une ouverture de classe reste en principe une exception, elle a tendance à devenir la norme à Publier.

La municipalité mobilisée en faveur de l'ouverture de classe

755 élèves à la rentrée 2022, 793 en 2023, l'année scolaire 2024-2025 ne fait pas exception avec 814 écoliers rentrés en septembre. Ces deux dernières années, deux classes avaient ainsi dû ouvrir. Si la situation avait été subie l'an dernier, elle a été anticipée avec la mise à disposition d'une salle toute équipée au groupe scolaire Saint-Exupéry et une mobilisation des élus auprès de l'Académie de Grenoble dans ce sens. Pour la troisième année consécutive, une nouvelle classe ouvre donc à Publier. Une décision avant tout dans l'intérêt des enfants, qui leur permet de suivre leur enseignement dans de meilleures conditions. Toujours dans l'objectif de servir la qualité de l'enseignement, 11 ordinateurs neufs ont été achetés pour les enseignants.

Un groupement de commandes pour la restauration scolaire

Pour la première fois, plusieurs communes de la CCPEVA (Publier, Chevenoz, Féternes, Lugrin, Neuvecelle, Saint-Gingolph, Vacheresse et Vinzier) s'associent pour l'organisation de la restauration scolaire. Un groupement de commandes coordonné par le service enfance jeunesse éducation (SEJE) de la Ville de Publier a ainsi permis de choisir un prestataire commun (Elior) qui satisfait aux besoins de chaque commune. Cette action collective, à l'initiative de Jacques Grandchamp en sa qualité de vice-président à la CCPEVA en charge de la mutualisation, garantit une maîtrise du coût de ce service périscolaire pour les collectivités et les familles et une optimisation des tournées de livraison

L'enseignement musical étendu à toutes les classes

Afin de permettre à tous les enfants de découvrir la musique et les instruments, la municipalité a décidé du recrutement (en cours) d'un second enseignant en musique. Ce renfort assurera une couverture de l'ensemble des classes des trois groupes scolaires de Publier.

Rendez-vous dans un an pour découvrir la nouvelle salle des fêtes

Attendue par les habitants et les associations, la future salle des fêtes va être construite ces prochains mois. Les Publiérains disposeront d'un équipement moderne, digne de ce nom.

Indispensable pour une ville comme Publier, la salle des fêtes ouvrira à la fin de l'année 2025. Les premiers coups de pelle seront donnés cet automne afin de prendre la suite de la salle polyvalente du chef-lieu qui a rendu bien des services pendant près de 40 ans et fermée en novembre 2022 pour des raisons de sécurité. Celle-ci devrait être transformée en supérette dans le cadre du projet de requalification du chef-lieu. « Il est important pour nous d'avoir une salle qui permet de recevoir du public pour de multiples occasions. La salle des Châtaigniers n'a pas toujours suffisamment de place et la salle Olympe est à l'inverse trop grande » souligne Eric Gaydon, adjoint aux travaux.



L'emplacement choisi se veut central, sous le cheflieu et facilement accessible depuis la plaine. La parcelle où sera érigé le nouveau bâtiment se situe à côté de l'école Simone Veil, où se trouvait l'ancienne école maternelle du Grand Pré. Ce choix permet de limiter la consommation de foncier en mutualisant le parking de l'école.

Une salle flexible

Les usages du futur équipement seront multiples, événements de toutes tailles, spectacles,

conférences, mariages, réunions publiques, anniversaires ou encore cérémonies. L'infrastructure a

Début des travaux cet automne pour une livraison à la fin de l'année 2025. eté imaginée pour s'adapter avec deux espaces.
La petite salle pourra accueillir une centaine de personnes avec un

bar et un vestiaire, tandis que la grande en fonction de sa configuration pourra recevoir jusqu'à 400 personnes ou par exemple 250 lors d'un repas de mariage. La grande salle sera aussi équipée d'une scène avec ses coulisses et des espaces de rangement, d'une tribune amovible. Une grande cuisine complètera l'ensemble, notamment pour faciliter le travail des traiteurs. « Nous avons conçu ce bâtiment de manière à avoir des frais de fonctionnement et d'entretien les plus faibles possibles » précise Eric Gaydon.

Une salle durable

La salle des fêtes se veut exemplaire en répondant aux nombreux critères d'accessibilité mais également de durabilité avec l'utilisation de bois local, des panneaux solaires, un système de récupération des eaux pluviales (pour alimenter les toilettes) ou encore des pompes à chaleur réversibles pour un confort thermique toute l'année. Les baies vitrées donneront accès à de larges terrasses extérieures côté sud ou côté lac. La salle des fêtes sera mise en valeur avec bel aménagement paysager, conçu par le service des espaces verts et avec de l'éclairage.



En chiffres : une salle généreuse

Conçue par le cabinet 58 bis architectes situé à Thonon, déjà à la manœuvre sur le projet du groupe scolaire Saint-Exupéry, la future salle des fêtes est pleine de promesses.



La conception architecturale de la nouvelle salle des fêtes sera en harmonie avec l'esthétique des bâtiments environnants, notamment le aroupe scolaire Simone Veil tout en apportant une touche contemporaine et distinctive. L'objectif étant que ce bâtiment devienne un point de repère au cœur de Publier et une référence chablaisienne.

> (Éric Gaydon, adjoint aux travaux)

La grande salle vue de l'intérieur

Cuisine 80 m²

Petite salle

130 m²

Avec bar et vestiaire

Jusqu'à **100**

Budget des travaux

4 millions d'euros ttc

euros d'aide

Une filtration unique en France pour le centre nautique

Si la technique existe ailleurs en Europe et aux États-Unis, il s'agit d'une première en France : l'eau des bassins du centre nautique est désormais filtrée avec une matière 100% végétale.

Lors du remplacement des filtres du centre nautique de la Cité de l'eau à l'été 2023, la municipalité a souhaité changer de matière filtrante avec une alternative économique et écologique au lieu des traditionnelles diatomées (matière minérale). En travaillant avec les sociétés Hydraco Process, Rettenmaier France et les bureaux d'études CIL et Projectec, une nouvelle technique a été mise en place avec l'utilisation de fibre végétale produite à partir de bois. En 2024, la Cité de l'eau est ainsi devenue le premier centre nautique de France à faire appel à cette solution 100% végétale.

Les avantages de la technologie de filtration à base de fibres végétales micronisées de cellulose :

- Même niveau de performance de filtration que les diatomées
- À base de bois, ressource abondante et renouvelable
- Sans risque lors de la manipulation par les opérateurs (contrairement à la diatomée)
- Biodégradable et recyclable
- Économique avec un cycle de vie deux fois supérieur à la diatomée

Après 10 mois d'exploitation à plein régime, la filtration à base de fibre végétale apporte une complète satisfaction : « Nous consommons moins de matière filtrante, l'eau est très claire et les analyses sont bonnes, il n'y a que des avantages » résume Stéphane Audran, responsable technique du site.



Un arbre symbolisant ce choix du végétal a été planté le 6 juin dernier par les écoliers de Thomas Pesquet



Une rénovation thermique menée tambours battants

En 2023 et 2024 plusieurs investissements dans le centre nautique ont permis de réduire les consommations de l'infrastucture que soit en termes d'énergie (gaz, électricité) ou en matière d'alimentation en eau (1800 m³ de bassins) :

- Pompes à variateurs de vitesse (filtration adaptée à la fréquentation des bassins)
- Gestion intelligente des eaux grises (récupération des calories)
- Calorifugeage du réseau d'eau de chauffage (réduction des déperditions de chaleur)
- Remplacement des éclairages des bassins par des LED
- Remplacement de la chaudière gaz



Des courts de tennis au top

La réfection des quatre courts de tennis cet été était attendue par les usagers. Outre le traitement des parties usées par le temps, c'est un véritable coup de jeune qui a été donné aux terrains de sport.

Un diagnostic réalisé en 2022 sur les terrains de tennis a permis de recenser plusieurs fissures et tassements sur le court n°1. Plutôt que de simplement réparer ces dégâts, la municipalité a décidé de lancer la réfection des quatre terrains de sport au bénéfice du plus grand nombre.

Pour ce projet, la ville a fait appel à la société ST Groupe qui a parmi ses nombreuses références la réfection des courts du centre d'entraînement national de Roland Garros ou encore de ceux du tennis club de Lyon. Le chantier sur un mois et demi cet été comprenait : la reprise de couche, la pose d'une nouvelle résine (Greenset) et la distinction des surfaces de jeu de celles extérieures.

A la mi-juin, une autre amélioration avait déjà été apportée avec le remplacement des éclairages par des LED, un confort supplémentaire pour les nombreux pratiquants en nocturne durant l'été et une économie d'énergie pour la collectivité.

Le montant du projet s'élève à 160 000 euros ttc et bénéficie d'une subvention de 26 000 euros de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de 9 000 euros de la fédération française de tennis (FFT).



La salle Athéna lumineuse

La trêve estivale a permis le remplacement du système d'éclairage (halogène et iodure) de la salle Athéna du complexe sportif de la Cité de l'eau par des luminaires LED. 82 luminaires anciens ont ainsi été remplacés par 49 projecteurs LED.

Ce chantier bénéficie d'abord aux usagers de la salle (escalade, basket, scolaires, etc) qui peuvent pratiquer leur activité avec un éclairage de meilleure qualité. Pour la collectivité, les gains se situent au niveau de la consommation d'électricité et de l'entretien du système. Le projet consistait également à rendre indépendant l'éclairage des zones de la salle (tribune, salle de sport, mur d'escalade et coursive).

L'investissement total (travaux et études) s'élève à 88 420 euros dont 15 530 pris en charge par l'État dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).



Le cadre de vie passé à la loupe

Les différents labels attribués aux collectivités représentent des garanties tant pour les habitants que pour les visiteurs. Cet été, Publier est passé à deux reprises sur le grill.



Le jury des Villes et villages fleuris a été accueilli par le Maire Jacques Grandchamp et l'adjoint Éric Gaydon

Les Publiérains peuvent s'enorgueillir de leur cadre de vie exceptionnel. Lac, plage, coteaux boisés, parcs sont autant d'espaces publics pour une promenade, des loisirs, ou une bouffée d'air frais. Pour juger de leur qualité, de leur bon entretien et de leur préservation, deux jurys se sont présentés cet été en vue de réattribuer des labels.

Le Pavillon bleu

Le jury du Pavillon bleu se concentre sur l'évaluation de la plage municipale tous les ans. Qualité de l'eau de baignade, qualité des espaces, traitement des déchets, accessibilité (voir ci-dessous) et animations environnementales sont les principaux critères de renouvellement de ce label de développement durable. La visite s'est déroulée au coeur de la saison estivale le 16 juillet.

Le label Villes et Villages Fleuris

Bénéficiant d'une grande renommée, le label Villes et Villages Fleuris va au-delà du simple fleurissement. Outre le travail du service des espaces verts, les jurés passent en revue toutes les politiques d'aménagement de la commune (urbanisme, travaux, voirie, etc). Composé d'élus régionaux et de techniciens, le jury se déplace tous les 6 ans. Reçu le 11 septembre, il a suivi un parcours qui les a amenés à la buvette Souriane ou encore au parc des Dranse.

Accessibilité au lac : le témoignage de Guillaume Benhamou

Estivant fidèle à Publier, Guillaume Benhamou a tenu à revenir sur son expérience à la plage municipale.

Je suis vacancier à Publier depuis près de quarante ans et je tenais à vous faire part de l'excellente expérience que j'ai vécue lors de mon récent séjour en juillet, en particulier en ce qui concerne l'accessibilité à la plage et au lac pour les personnes à mobilité réduite. Me déplaçant en fauteuil roulant, il m'est

parfois difficile de profiter pleinement des lieux de baignade. Cependant, j'ai été extrêmement touché par le dévouement et l'investissement des équipes sur place, en particulier des maîtres-nageurs sauveteurs, qui ont rendu mon séjour particulièrement agréable. Grâce à ces aménagements et à l'attention portée aux besoins des personnes comme moi, j'ai pu me baigner tous les jours.





À l'assault de la renouée du Japon

Plante invasive et très visible dans le territoire, la renouée du Japon demande un engagement important des acteurs publics et associatifs. Une expérimentation vient d'être lancée à Publier.





Après l'intervention des scouts au parc des Dranse, les agents des espaces verts ont installé une bâche

Dans le cadre de la lutte contre la renouée du Japon menée par la Ville de Publier et l'association de sauvegarde du Léman (ASL), un groupe de scouts venu de Normandie a réalisé plusieurs arrachages manuels sur différents sites de la commune en août 2024. Plante exotique et invasive à croissance rapide et très implantée sur les rives du Léman et des cours d'eau, la renouée du Japon menace la biodiversité en faisant de l'ombre aux plantes indigènes. La

meilleure technique pour stopper sa propagation reste l'arrachage manuel plusieurs fois par an afin de l'épuiser. Des chantiers participatifs d'arrachage sont organisés tous les ans par l'ASL avec le soutien de la Ville de Publier. Après l'arrachage réalisé par les scouts au bord du lac au parc des Dranse, les agents du service des espaces verts ont installé une bâche occultante pour empêcher la renouée de repousser.

Prochains chantiers d'arrachage sur asleman.org

Nouvelle balayeuse, bel investissement



Afin d'améliorer le confort et la sécurité des agents, la municipalité a réalisé un investissement important de 250 000 euros ttc pour remplacer l'ancienne balayeuse qui après plus de 10 ans de bons et loyaux services était arrivée en fin de parcours. Livré en septembre, le véhicule neuf est par ailleurs plus respecteux de l'environnement.

Le saviez-vous ? La commune cherche son sapin de Noël

Afin de décorer le chef-lieu pour les fêtes de fin d'année, le service des espaces verts recherche un sapin en don. L'arbre idéal est âgé d'une vingtaine d'années et mesure environ 8 mètres de haut. Depuis plusieurs années des habitants de Publier ou de Champanges offrent généreusement un arbre pour embellir la commune.

Comprendre

La servitude de marchepied, comment ça marche?

Si la majorité du littoral publiérain se situe sur l'espace public et est donc librement accessible aux piétons, se promener au bord du Léman entre Amphion et Evian est beaucoup moins évident. En lien avec la commune de Publier, les services de l'Etat tentent de faire bouger les choses.



C'est en direction d'Evian que les efforts en termes d'ouverture du littoral sont à réaliser

La servitude de marchepied consiste à laisser libre un cheminement piétonnier sans interruption au bord des cours d'eau et des lacs domaniaux. Ce concept ancien (17° siècle) a bien évolué et permet aujourd'hui d'accéder à 70% de la rive française du Léman. La direction départementale des territoires (DDT), service de l'État, est particulièrement active sur cette question et travaille avec les communes concernées pour ouvrir l'intégralité du littoral lémanique aux piétons. La DDT se donne 5 ans pour atteindre cet objectif.

A Publier, 82% du littoral est ouvert aux promeneurs grâce notamment aux quais et parcs de la commune qui s'étendent sur un peu plus de 2 kilomètres. La problématique de la servitude de marchepied se pose donc à l'est de la commune, en direction d'Evian, où se situent des propriétés privées.

Afin de sensibiliser les propriétaires, une réunion a été organisée en mairie avec une bonne participation le 6 août. Les techniciens de l'État ont ainsi pu rappeler les principes de la servitude, les obligations des propriétaires et informer des suites à venir. La DDT va prochainement rencontrer sur site chaque propriétaire pour identifier les points bloquants et les régler en vue d'ouvrir les chemins.

À noter pour les piétons que la servitude n'est faite que pour passer et non s'installer.

Village portuaire : place à la réflexion collective

Sur le modèle de la concertation publique organisée pour le projet de requalification du chef-lieu en 2022, les habitants vont être consultés sur le projet de village portuaire d'Amphion.

Dossier d'envergure, le projet du village portuaire vise à aménager le secteur entre le port de plaisance et la route départementale 1005. Logements, commerces, résidence séniors, hôtel, les élus ne manquent pas d'idées pour développer un site qui bénéficie d'un emplacement privilégié et rare au bord du Léman. Pour recueillir les avis

et les idées des Publiérains, une concertation publique va être lancée durant l'automne. Celle-ci aura lieu en plusieurs temps avec un diagnostic en marchant où les élus seront accompagnés des urbanistes du cabinet VE2A, puis un questionnaire sera mis en ligne afin que tout le monde puisse s'exprimer. Des ateliers de co-constructions avec habitants et acteurs économiques du quartier seront aussi organisés.

Afin de restituer au plus grand nombre les résultats de cette concertation, une réunion publique aura lieu au premier trimestre 2025.



Les points d'apport volontaire, le futur de la collecte des déchets

Avec leurs conteneurs enterrés ou semi-enterrés de grande capacité, les points d'apport volontaire (PAV) se multiplient sur Publier et invitent les habitants à modifier leurs habitudes.



Les conteneurs installés rue du Miroir ont permis la suppression des corbeilles sur la plage municipale.

Bien que la collecte des déchets soit une compétence intercommunale, c'est à la commune d'organiser leur dépôt. « Nous avons constaté en début de mandat que Publier était sous-équipée en PAV, l'objectif de la CCPEVA est de supprimer l'ensemble des bacs roulants d'ici 2030 » explique Éric Gaydon adjoint en charge des travaux. Pour l'élu, installer des conteneurs va au-delà de la simple collecte des déchets : « On touche à la structure des quartiers, on modifie le cadre de vie » développe-t-il. Avec la fin des bacs roulants, les rues sont plus propres et

les camions de collecte ne circulent plus partout. La création de PAV dépend de plusieurs contraintes (foncier, réseaux souterrains, budget), le génie civil est à la charge de la commune : « Il faut réaliser le terrassement, les trottoirs si nécessaire, un espace de stationnement pour les voitures et les camions » précise Éric Gaydon. Les conteneurs sont souvent installés à l'occasion de chantiers de voirie ou de construction (RD 1005, rue du Belvédère), les riverains concernés par ces changements reçoivent systématiquement un courrier d'information de la CCPEVA.

Changer les habitudes

Les PAV changent les habitudes des habitants. Ils permettent d'améliorer le tri avec des points de collecte plus pratiques et un plus grand nombre de conteneurs notamment pour le verre et de capacité adaptée. Ils limitent aussi les risques de voir des détritus sur la voie publique. A la plage et dans les parcs, les PAV amènent les usagers à garder leurs déchets pour les jeter aux entrées. En effet, les corbeilles sont progressivement enlevées.

Après les aménagements rue du Miroir et rue des Tilleuls, le prochain projet est prévu du côté de Gros Bissinges : « Ce sera le point de départ d'une évolution du quartier, les gains de place grâce à la suppression des bacs roulants vont permettre par exemple de créer des places de stationnement supplémentaires ».

Inscriptions possibles toute l'année au campus connecté du Léman

Installé à Évian sur les rives du Léman, le campus connecté accueille tout au long de l'année des étudiants désireux de se lancer dans des études universitaires et professionnelles à distance et des personnes en formation continue ou en reconversion. Depuis sa création en 2021, l'infrastructure portée par la CCPEVA a accueilli une quarantaine d'étudiants.

L'accès au dispositif est gratuit (sélection sur dossier). Les élèves, outre l'accès aux locaux et à leurs équipements, bénéficient d'un accompagnement par une tutrice, d'un accès aux services de l'université Savoie Mont Blanc et d'avantages étudiants.

Chaque mois, des ateliers sont organisés pour optimiser ses techniques d'apprentissage ou préparer son insertion professionnelle.

Informations à campus@cc-peva.fr



Découvrir



Anselme Chatellenaz raconte Amphion

Anselme Chatellenaz, c'est un destin exceptionnel au cœur de l'histoire d'Amphion. L'ancien doyen de Publier a vu la plaine d'Amphion se transformer pendant les Trente Glorieuses, passant d'un espace agricole (photo ci-dessous) à une zone urbanisée avec ses logements, sa zone commerciale et ses industries.

En quelques tableaux, il nous emmène dans ce 20° siècle toujours en mouvement : sa naissance en 1919 au sein d'une modeste famille de cultivateurs, la guerre, la mécanisation qui permet de passer de la vente du lait à la fruitière locale au maraîchage à grande échelle, le développement industriel, et la croissance urbaine de nos jours. Confiant et novateur, Anselme Chatellenaz n'hésite pas en effet à miser sur le progrès dont l'achat d'un motoculteur en 1945 et d'un tracteur en 1950, afin de s'engager avec succès dans la production de légumes. Dès Lors, il fournira les deux principaux grossistes de Thonon, puis le tout nouveau Provencia dans les années 1970. Le progrès technique, c'est aussi l'arrivée du téléphone que le maraîcher fait installer pour améliorer l'organisation de son entreprise, l'apparition de la radio puis de la télévision dans les foyers. Là aussi Anselme Chatellenaz est l'un des premiers à s'en offrir une et les visiteurs sont nombreux pour découvrir la petite lucarne.

Le 20° siècle, c'est également le développement des loisirs et de la culture populaire. 40 ans durant, Anselme Chatellenaz fut membre de la Voix du Léman qu'il dirigera jusqu'à atteindre les sommets du hit-parade sur RTL. Le trompettiste était aussi un amateur de football et participe à son développement. Sa riche histoire, transmise par son petit-fils Clément dans le témoignage écrit *Conversation avec mon grand-père*, lui vaudra d'ailleurs un passage télévisé, faisant de l'amphionnais une vedette locale.



Pour tout savoir sur cette figure essentielle de l'histoire de Publier, rendez-vous à la galerie de la Cité de l'eau pour découvrir l'exposition Anselme Chatellenaz, Mon siècle à Amphion

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h, jusqu'au 12 octobre Entrée libre, galerie de la Cité de l'eau 350 rue du Vieux Mottay





Jeux, promenades et rencontres entre générations avec les services civiques

Arrivées en juin en tant que services civiques au CCAS (centre communal d'action sociale), Safa et Kheira visitent chaque semaine les aînés de Publier. Une action de lutte contre l'isolement des personnes âgées.



Fidèle à sa vocation de créateur de lien social, le CCAS a recruté deux services civiques pour 6 mois afin d'aller à la rencontre des séniors isolés. Arrivées en juin, Safa et Kheira apportent entière satisfaction. Martine Pouchain, résidente du bord du lac se déplace en fauteuil électrique. Elle fait appel aux deux jeunes filles pour se promener : « Nous sommes sorties à quatre reprises, nous avons eu à chaque fois de la chance avec la météo. Nous sommes allées voir les nouveaux quais, nous avons longé le littoral jusqu'au delta de la Dranse, nous nous sommes aussi baladées autour de la Cité de l'eau et dernièrement nous nous sommes rendues au Vieux Village. Avec elles, je redécouvre Amphion et ses petits coins, c'est



Nous avons à coeur de proposer des actions pour lutter contre l'isolement des personnes qui n'ont pas envie ou n'ont pas la possibilité de sortir de chez elles. Les habitants sont unanimement positifs.

(Christelle Gaudet, adjointe action sociale et solidarités intergénérationnelles)

très précieux ». C'est lors de ces sorties que prend vie l'échange intergénérationnel : « Mme Pouchain est très observatrice, ensemble nous cherchons sur nos smartphones à reconnaitre les fleurs, nous parlons avec elle et les autres personnes que nous rencontrons de la vie d'avant, de nos expériences, ce sont toujours des moments enrichissants » souligne Kheira. Les deux services civiques jouent souvent à des jeux de société avec les aînés. Cet été des après-midi jeux étaient spécialement organisés dans le parc de la médiathèque : « Il y avait vraiment une super ambiance ». À ce jour, ils sont une douzaine de 65 ans et plus à faire appel à la compagnie de Safa et Kheira

Portage des repas : un nouveau prestataire qui apporte satisfaction

Ce sont près de trente Publiérains qui bénéficient du service de portage de repas organisé par la CCPEVA. Indispensable pour le maintien à domicile des séniors, ce service offre aussi aux bénéficiaires un lien social bienvenu avec le livreur, parfois le seul de la journée. **Depuis cet été, ce sont les Hôpitaux du Léman qui préparent les repas.** « *C'est une très bonne nouvelle, le précédent fournisseur n'était pas à la hauteur* » explique Christelle Gaudet adjointe à l'action sociale qui est montée au créneau auprès de la commission cohésion sociale de la CCPEVA. « *Nous avons sensibilisé les élus et la responsable du service, ce n'est pas facile de trouver un prestataire mais nous avons réussi* » poursuit l'élue. Les repas sont désormais jugés de meilleure qualité, mieux équilibrés et les portions de plus grosse quantité.

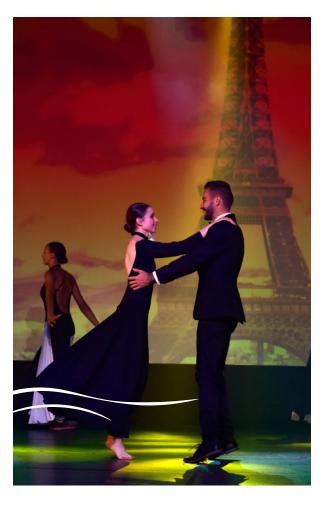
Nouveautés : un guide et un site internet pour le CCAS

Afin de donner aux usagers une infomation complète sur leurs droits, le CCAS lance cet automne un guide disponible en ligne aux accueils du CCAS et de la mairie. Pour suivre l'actualité du service social rendezvous désormais sur le nouveau site ccas.ville-publier.fr

Sortir

Agenda

Dates à retenir



SPECTACLE

Valentin's Company

16 et 17 novembre

Spectacle Notre Dame de Paris, chorégraphie et mise en scène de Joëlle Batal

Tarif: adulte 20 euros, moins de 12 ans 12 euros

Lieu: salle Olympe, rue des Tilleuls

INFOS SUR VALENTINS-COMPANY.COM



SOLIDARITÉ

Marche rose

Dimanche 13 octobre

Marche populaire dans les parcs du littoral dans le cadre d'Octobre rose, mois de prévention contre le cancer du sein. Repas le midi.

Organisée par l'Alliance, l'association des commerçants et artisans de Publier-Amphion.

Lieu: parvis du centre nautique



EXPOSITION

Savoie-Argentine

Du 26 octobre au 22 novembre

Histoire de l'installation de familles chablaisiennes en Argentine dans les années 1840-1850.

Galerie de la Cité de l'eau, entrée libre.





CÉRÉMONIE

Commémoration de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre

La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 débutera à 10h :

- Rassemblement au cimetière
- Défilé dans le chef-lieu
- Cérémonie sur l'esplanade Jean Moulin
- Dépôt de gerbes
- · Allocution du Maire
- · Vin d'honneur

PLUS D'INFOS SUR VILLE-PUBLIER.FR

Les autres rendez-vous

Samedi 12 octobre, de 10h à 12h, Rencontre de quartier La Rive, rendez-vous sur la place François Celle (marché)

Samedi 19 octobre, Bourse aux skis, salle Olympe Organisée par le FLAP ski

Samedi 19 octobre à 20h, dimanche 20 octobre à 14h30 et 17h, Le Grillon part en live autour des chansons des années 80, salle des Châtaigniers Comédie musicale par Grillon & compagnie, entrée adulte 8 euros, enfants moins de 6 ans 5 euros, réservation recommandée au 06 72 68 23 43.

Mercredi 23 octobre de 10h à 13h, Atelier cuisine de rue, jardin de Pousses d'avenir

Proposé par le CCAS, à partir de 10 ans, inscriptions au 04 50 26 97 48.

Samedi 26 octobre, Loto du CSAP, salle Olympe

Mardi 29 octobre de 14h30 à 16h, Atelier pop up en duo parent/enfant, médiathèque Anna de Noailles

Sur inscription au 04 50 70 48 98, à partir de 6 ans.

Mardi 29 octobre de 16h30 à 17h30, Animation jeu Bouh les monstres, médiathèque Anna de Noailles Sur inscription au 04 50 70 48 98, de 3 à 9 ans.

Vendredi 8 novembre de 15h à 19h, Collecte de sang, salle des fêtes de Marin Réservation en ligne sur dondesang.efs.sante.fr.

Mercredi 20 novembre de 14h30 à 17h30, La ludothèque à roulettes, médiathèque Anna de Noailles

Thème médiéval, à partir de 3 ans.

Lundi 25 novembre à 14h, Thé dansant, salle des Châtaigniers

Organisé par le CCAS et animé par l'orchestre Temps Danse, ouvert à tous, entrée payante.

Du 25 novembre au 10 décembre, Orangeons le monde

Illumination des monuments de la commune pour sensibiliser à la problématique des violences faites aux femmes en lien avec le CCAS et le Club Soroptimist du Léman.

Jeudi 5 décembre à 9h30, Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, esplanade Jean Moulin

Vendredi 13 décembre à 20h30, Concert de Noël de la Voix du Léman, salle Athéna

Samedi 14 décembre à 16h et 17h30, Spectacle le Noël de Mami Camomille, médiathèque Anna de Noailles

Sur inscription au 04 50 70 48 98, à partir de 3 ans.

Samedi 14 décembre à 19h, Lancement de Noël à la plage

Dimanche 22 décembre à 19h, Noël au chef-lieu Père Noël, boissons chaudes, animation musicale.



Adapter la circulation aux flux de plus en plus importants

Le plan de circulation entre les secteurs de La Rive, Maxima et le Vieux Village va être revu cet automne. Objectif : permettre aux automobilistes de s'insérer dans le flux de voitures qui circule le long du lac.

En raison de l'obligation imposée par le Département de limiter les tourne-à-gauche et pour éviter aux habitants des trajets trop longs, la municipalité a préféré agir rapidement en changeant plusieurs sens de circulation. Au centre de ce dispositif, le parc Maxima et la mise en place de sens uniques. Les gains de surface sur les voies permettront de créer des places de stationnement et de faciliter les mobilités douces. À terme, la commune souhaite aménager un rond-point à l'entrée d'Amphion (côté Évian).



Avec les rues du Parc et de Maxima en sens unique, le parc Maxima fait office de grand rond-point



Un trottoir de 20 centimètres de large?

Faux. L'important chantier de sécurisation du virage de Crochet s'est achevé cet été et a pu susciter l'étonnement des usagers en raison de sa bordure intérieure. Pourtant, le dispostif créé n'est pas un trottoir mais bien un chasse-roue. Dans ce virage serré, pour limiter les risques de détérioration d'un muret tout neuf, le chasse-roue permet de redresser un véhicule qui aurait dévié de sa trajectoire. Les piétons peuvent emprunter le trottoir sur l'extérieur du virage qui relie le verger de Crochet. D'une largeur minimale de 2,50 mètres, cette voie est partagée entre piétons et cyclistes. Pour ceux qui souhaitent reioindre le Vieux Village, il suffit de suivre le chemin sous la buvette Souriane.

Trottinettes électriques, attention!

Face au nombre de trottinettes électriques de plus en plus important sur les routes de Publier, quelques rappels s'imposent.

- Au même titre que les gyropodes ou les skateboards électriques, les trottinettes électriques font parties de EDPM (engins de déplacement personnels motorisés)
- Les trottinettes électriques sont bridées pour ne pas dépasser les 25km/h, au-delà elles doivent être immatriculées (carte grise)
- Les EDPM sont interdits aux moins de 14 ans
- Les EDPM doivent être assurés
- Les EDPM doivent circuler sur la route ou les pistes/bandes cyclables et non sur les trottoirs
- Il est interdit d'être à deux personnes sur une trottinette électrique

Face aux infractions constatées, la police municipale travaille essentiellement à faire de la prévention auprès d'un public jeune, mais peut aller jusqu'à la verbalisation si le comportement devient dangereux.

S'exprimer



Tribunes

Liste Unis pour Publier-Amphion

C'est en se tenant au plus près des habitants que les élus peuvent conduire des projets venant répondre aux besoins avec pertinence.

D'où notre volonté d'innover en matière de démocratie participative ; deux réunions publiques à la salle Olympe et un atelier relatif au projet de requalification du Chef-lieu ont été organisés : les administrés ont régulièrement la parole. Nous avons à cœur d'être à votre écoute, accessibles et disponibles, afin d'entendre et mesurer vos préoccupations. C'est ainsi que nous poursuivons les rencontres de guartiers, qui sont l'occasion de passer en revue les problématiques vécues par les habitants, de s'imprégner de la vie des hameaux, au plus près de ceux qui y vivent : voirie, nuisances, constructions, environnement... Toutes les thématiques sont abordées. L'occasion d'échanger avec le maire et les adjoints, qui répondent aux questions relatives aux aménagements effectués ou à venir, visant toujours à améliorer le cadre de vie. Ces rencontres plaisent car les échanges sont ainsi simplifiés.

En tant qu'élus, nous sommes engagés pour une

vie sociale harmonieuse, déterminés pour ne laisser personne au bord du chemin. Bientôt, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres le « Guide du CCAS » : véritable recueil des dispositifs à votre disposition selon les difficultés que vous rencontrez, sa version papier se veut accessible à tous, pour une lecture facilitée et pratique.

Notre CCAS œuvre quotidiennement avec dynamisme, au travers de diverses actions, pour contribuer à prévenir les difficultés sociales : lutte contre l'isolement, la détresse psychologique, la perte de mobilité, etc.

Depuis le 10 juin, nombreux sont nos ainés qui ont fait appel à nos deux jeunes filles en service civique : elles se déplacent auprès des 65 ans et plus pour des jeux de société, promenades, etc.

A l'heure où tout se dématérialise et se déshumanise, le CCAS est un lieu d'écoute, de proximité ouvert à tous, dans la bienveillance et la confidentialité, où chacun peut être orienté sur ses droits.

Oui, il fait bon vivre et vieillir à Publier. Bel automne à toutes et tous !

Liste Publier Amphion nouvel horizon

Nous voulons vous exprimer nos préoccupations concernant l'insécurité grandissante sur la commune, notamment liée à la réduction de l'éclairage publique pendant la nuit. Avec cette mise en place inéluctable nous considérons que nous devons porter à votre attention les implications néfastes de cette mesure.

Nous sommes conscients que la réduction de l'éclairage public entre 23h et 5 h du matin a été motivée par des considérations économiques et le bénéfice écologique sont par ailleurs indéniables. En effet cette mesure contribue à la réduction de la consommation d'énergie et à la préservation de notre environnement, ce qui mérite d'être salué. Cependant, il est crucial de reconnaître que cette décision soulève également des problèmes de sécurité majeurs. La diminution de l'éclairage public pendant ces heures sensibles de la nuit entraîne des risques pour la sécurité routière, en particulier pour les piétons et les cyclistes ces derniers restant les plus exposés. La visibilité réduite augmente les risques d'accidents et de collisions, mettant ainsi en danger la vie des habitants de notre ville.

De plus, cette réduction de l'éclairage public accroît également les risques de délinquance. Les zones moins éclairées sont de plus en plus ciblées par les cambrioleurs et les intrus, ce qui menace la sécurité de nos concitoyens et leur bien-être. Les résidents se sentent légitimement préoccupés par l'augmentation potentielle des actes de délinquance dans notre ville en raison de cette mesure.

Certes des caméras ont été mises en place sur la commune sur les grands axes ainsi que sur des lieux publiques. Nous ne minimisons pas l'intérêt des ces emplacements. Mais la plupart des rues sont plongées dans l'obscurité permettant la possibilité de trafics en tout genre ainsi que des cambriolages. Des solutions pour un sentiment de sécurité nocturne existent. Il est évident que cela engendrera des dépenses supplémentaires pour la commune. Mais ne vaut il pas mieux investir dans des solutions qui permettraient de réduire la luminosité (réduction de la puissance lumineuse, détecteur de mouvement, etc) ?

Nous restons mobilisés et à l'écoute de nos administrés, si vous souhaitez nous faire partager vos ressentis sur diverses sujets : e-mail : elus.panh@ gmail.com.

État civil

du 1er mai au 30 août 2024



Naissances

04/05/2024 KEITA Fanta

04/05/2024 COMBET DEHOUCK Arthur

12/05/2024 ROGER Livia

23/05/2024 DUBOIS Valentin

24/05/2024 ROYER - - BERT Marius

28/05/2024 CHAMEROY Tahiry

31/05/2024 BEN MAHDI Fares

03/06/2024 KRIEG Pio

05/06/2024 ABADLI Sinda

09/06/2024 DUTIL Léo

10/06/2024 FAVRE Amélie

11/06/2024 CHAVAN HOARAU Arthur

12/06/2024 DAVIOT Lison

14/06/2024 DEMBELE Amy

14/06/2024 MARCO Andréas

03/07/2024 AALIOUATE Wassim

09/07/2024 EL ABBASSI Souleymane

12/07/2024 DELCORÇO KRETTE NOGUEIRA Joey

18/07/2024 GUISSET CAUDINE Andrea

24/07/2024 MATHOREL SAVARRE Liana

25/07/2024 REMY Emma

02/08/2024 ZARÉ Gabin

08/08/2024BIZOT DECROUX Gaspard

08/08/2024LOPES Adriano

25/08/2024 ROUSSEAU Eliott

Décès

13/04/2024 CLAVEL Pierre

19/04/2024 GAILLET épouse BONNAZ Colette

01/05/2024 RENARD Michel

01/05/2024 RAVASSARD épouse ROBIN Pierrette

05/05/2024LECIGNE Georgette épouse MAGUIN

10/05/2024 BAUD Christiane épouse BLANC

12/05/2024 FERRIEU Jean-Louis

15/05/2024 ROBIN Raymond

19/05/2024 LECUL épouse MAHIEUX Hélène

07/06/2024 DECURNINGES Marcel

24/06/2024 CHEVILLARD épouse GROSSETETE Patricia

26/06/2024 ROSSET Gérard

26/06/2024 GRILLET-MUNIER veuve TARGARSONNE Simone

26/06/2024 DUCHOUD Ivan

28/06/2024LE DESSERT Yannick

04/07/2024 FERNEX Georges

19/07/2024 GIRARD-PICHOUD veuve CHAMOT Maryvonne

21/07/2024 MORAND veuve BRON Denise

21/07/2024 BRACHET Bernard

07/08/2024 GERALDES ANTUNES Carlos

09/08/2024LAROCHE Jean-Michel

18/08/2024 BURNAT Robert

24/08/2024GROBEL Jean



Mariages

18/05/2024 ROSTAINE Séverine et HAYE Arnaud 24/05/2024BOUCHIER Chloé et GRAHAM Simon 15/06/2024 CHARTIER Baptiste et THOROVSKA Lenka 22/06/2024 GIRAUD Anthony et VIOLA Laetitia 22/06/2024 PEILLEX Anne et DESCOMBES Milvic

18/05/2024 HOT Corentin et OLIVEIRA DE SOUZA Debora 29/06/2024 WACQUET Nadine et GRATALOUP Philippe 06/07/2024 CARREL Florent et GUEVIN Jessica 20/07/2024 LETTIERI Robin et DI RITO Romane 27/07/2024 DUMONT David et DEPIGNY Fabienne 17/08/2024 SYLVESTRE Cédric et ECHERNIER Roxane 24/08/2024MARCHAND Gaël et CURDY Chantal

.

En raison de l'application de la réglementation RGPD, le nom des personnes concernées par l'Etat Civil n'est publié qu'avec l'accord des intéressés.

Infos pratiques



Médiathèque

Anna de Noailles 1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 98



Police Municipale

1099 Av. de la Rive

04 50 70 84 34 si urgence

07 52 62 84 01 ou 112



Cité de l'eau

Centre Nautique 225 Rue des Tilleuls

04 50 70 05 06

Centre Sportif

350 Rte du Vieux Mottay **04 50 81 40 70**

Publier

1 Place du 8 mai 1945 mairie@ville-publier.fr

04 50 70 82 14

Horaires:

Lun

8h-12h et de 13h30-18h30

Mar.

13h30-17h (fermé le matin) Mer. Jeu. Ven.

8h-12h et de 13h30-17h **ville-publier.fr**



5 Place du 8 mai 1945 Ancien presbytère ccas@ville-publier.fr

04 50 70 84 20

Horaires (sur RDV):

Lun.

13h30-18h30

Mar. Mer. Jeu.

8h30-12h et de 13h30-17h

PERMANENCES DES ÉLUS

M. le Maire:

Rendez-vous au 04 50 70 82 67 ou à cabinetdumaire@ville-publier.fr

M. Mmes les adjoints :

Rendez-vous par courriel à cabinetdumaire@ville-publier.fr

PERMANENCES AU CCAS

Uniquement sur rendez-vous:

- Assistantes sociales 04 50 33 23 94
- France Services 04 58 57 03 83
- Ecrivain public 04 50 70 84 20
- Mutuelle communale 06 16 24 92 28

DIMANCHE 13 OCTOBRE

MARCHE POPULAIRE

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN



ESPLANADE DE LA CITÉ DE L'EAU AMPHION-PUBLIER

MARCHES

Marche libre : Départs dès 10h

tous les quarts d'heure

Marche découverte de la faune :

10h: parcours 3.5 km

11h: parcours 2 km

TARIFS

Adulte: 10€

Moins de 12 ans : 5€

CARTES REPAS EN VENTE À CORA ET SUPER U

Choucroute Tarte aux pommes Café Tarif: 20€

PROGRAMME

Conférences par l'Association Seins Léman Avenir

Bar extérieur

Animation

Tombola

Vente de tee-shirts

"Choucroute Party"

(dès midi) repas dansant à la salle Olympe par l'orchestre **Blue Night**



Evénement organisé par l'Association des commerçants, avec le soutien de l'Ous Couratis Deu Chablais et la Mairie de Publier, au profit de l'Association Seins Léman Avenir



